



Ville de Castelnaudary

## COMMUNE DE CASTELNAUDARY

### Création de pistes cyclables, TEPCV2

#### Tranche de travaux 2019



**Maître d'Ouvrage :** Ville de Castelnaudary

**Composition de l'équipe de Maître d'œuvre :** M. CAYUELA, M. BRUNEL

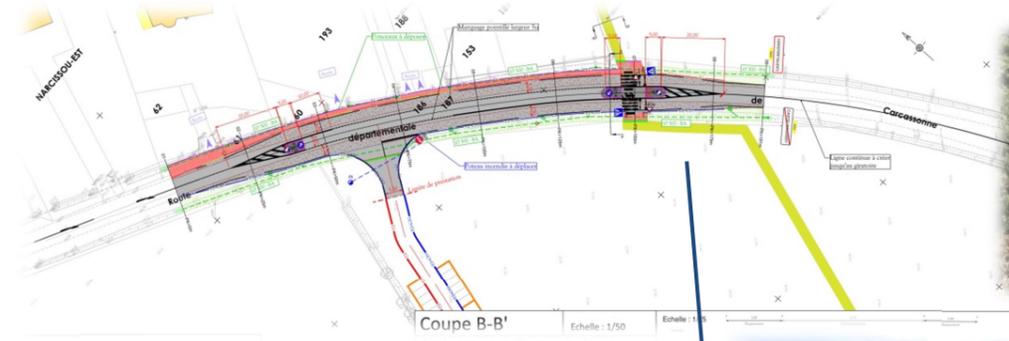
**Nature et localisation des travaux :** Création de pistes cyclables à Castelnaudary TEPCV 2

Tranche de travaux 2019

**Mission de maîtrise d'œuvre complète :** phases AVP-PRO-ACT-VISA-DET-AOR

**Date de réception des travaux :** 02/10/2019

**Montant de l'opération :** 827 000 € HT



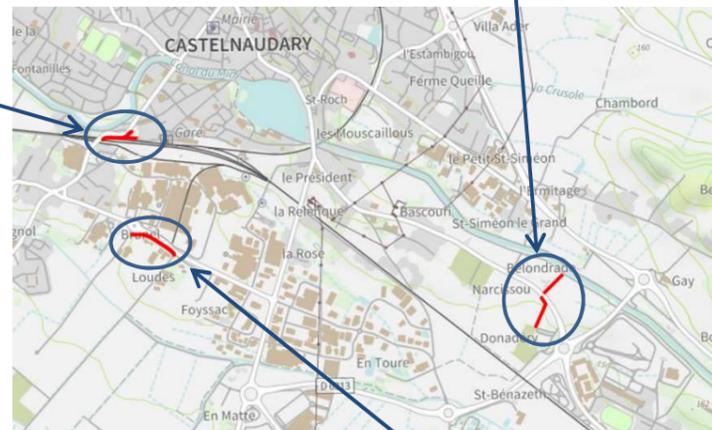
Vers le Canal du Midi



Dalles engazonnées



Vers la ferme Donadéry



La Ville de Castelnaudary a été lauréate de l'appel à projet "territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV).

Une des actions de la candidature de la ville est le développement des modes doux par la création de bandes/pistes cyclables et piétonniers.

Une première enveloppe financière a été accordée à la ville en 2015 pour lui permettre de réaliser 2 itinéraires. En 2016, une deuxième enveloppe (TEPCV Phase 2) plus conséquente va permettre de réaliser 7 itinéraires supplémentaires, dont ceux en objet, à savoir :

- Liaison Canal/Donadéry (433 000 € HT)
- Avenue Guilhem (giratoire Arterris) (240 000 € HT)
- Avenue du 8 mai 1945 (10 000 € HT)
- Pont SNCF vers la Gare (144 000 € HT)

#### Les travaux consistent à :

- Liaison Canal/Donadéry (433 000 € HT)

Création d'une liaison piétonne et cyclable en sable stabilisé pour relier le chemin de halage du Canal du Midi à la Ferme Donadéry. Ces travaux ont nécessité la création d'un carrefour tourne à gauche pour le franchissement de la route départementale.

- Avenue Guilhem (giratoire Arterris) (240 000 € HT)

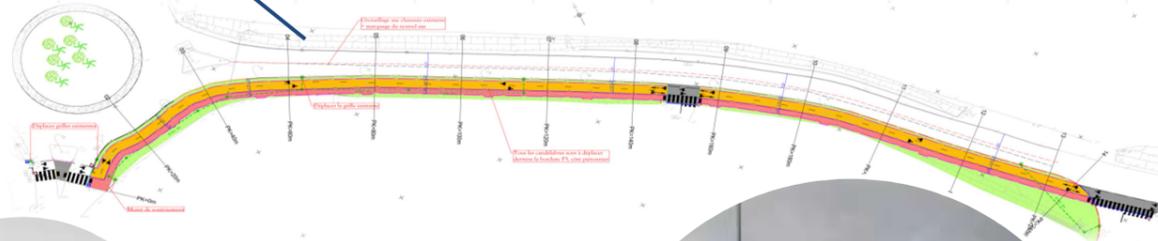
Création d'une piste cyclable en enrobé à chaud et d'un piétonnier en béton balayé. Les modes doux sont séparés de la voie par une bande d'espaces verts. Le réseau d'éclairage public a été déplacé et mis en conformité.

- Avenue du 8 mai 1945 (10 000 € HT)

Aménager des passages bateau aux normes d'accessibilité et refaire le revêtement en enduit.

- Pont SNCF vers la Gare (144 000 € HT)

Réfection et mise en conformité d'un trottoir existant en béton balayé, comprenant le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse des usagers et son extension en dalles engazonnées vers la gare ferroviaire.



Piste & trottoir

